

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à
l'assemblée des membres de l'association
Ligue Suisse contre l'Epilepsie
8008 Zürich**

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de l'association Ligue Suisse de l'Epilepsie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Selon la Swiss GAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au conseil de fondation / au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts

OBT AG



Urs Frei
expert agréé de révision
réviseur responsable



Stefan Meer
expert agréé de révision

St.Gallen, le 10. mars 2020

- Annexe: comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2019

avec exercice précédent pour comparaison

	31.12.2019	comparaison 31.12.2018
	CHF	CHF
ACTIFS		
Liquidités	1'266'633.48	767'101.19
Créances sur livraison et prestations	13'834.10	32'660.65
Autres créances à court terme	1'745.03	1'767.50
Actifs de régularisation	7'470.50	7'260.70
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	1'289'683.11	808'790.04
Titres	680'602.00	568'574.00
Placements financiers	680'602.00	568'574.00
Immobilisation corporelles meubles	1.00	1.00
Immobilisation corporelles	1.00	1.00
TOTAL DU CAPITAL IMMOBILISÉ	680'603.00	568'575.00
TOTAL DE L'ACTIF	1'970'286.11	1'377'365.04
PASSIF		
Obligations résultant de livraisons et de prestations	52'520.02	65'541.01
Passifs de régularisation	5'339.25	7'428.35
Obligations à court terme	57'859.27	72'969.36
Capital lié du fonds	57'000.00	32'800.00
TOTAL DU CAPITAL TIERS	114'859.27	105'769.36
Capital social	646'595.68	645'952.92
Capital lié	300'000.00	215'000.00
Capital libre	905'000.00	410'000.00
Résultat annuel	3'831.16	642.76
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'855'426.84	1'271'595.68
TOTAL DU PASSIF	1'970'286.11	1'377'365.04

Compte d'exploitation du 1er janvier au 31 décembre 2019

(avec exercice précédent pour comparaison)

	comparaison	
	2019 CHF	2018 CHF
Total produit direct des projets	59'397.29	46'384.20
Cotisations de membres	40'173.15	40'068.52
Produit des prestations	71'273.85	61'955.65
Total produit des prestations	111'447.00	102'024.17
Produit des campagnes de collecte de fonds	460'967.81	435'595.79
Dons reçus	673'788.14	117'835.37
Autres produits d'exploitation	11'250.00	11'250.00
Total autres produits	1'146'005.95	564'681.16
PRODUIT D'EXPLOITATION	1'316'850.24	713'089.53
Charges directes des projets	-85'810.40	-85'293.44
Informations sur l'épilepsie, revue spécialisée	-21'089.12	-69'518.19
Charges pour la collecte de fonds	-360'481.48	-352'011.67
RÉSULTAT BRUT	849'469.24	206'266.23
Frais de personnel	-251'397.50	-265'683.47
Loyers	-27'456.90	-24'669.95
Entretien, réparations, remplacements	-1'809.05	-2'295.65
Assurance de choses, taxes, autorisations	-733.90	-813.65
Charges administratives et d'informatique	-47'971.97	-51'290.34
Frais de communication	-15'657.00	-43'296.36
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-345'026.32	-388'049.42
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (avant intérêts / postes e.o.)	504'442.92	-181'783.19
Résultat financier	103'588.24	-77'774.05
RÉSULTAT ANNUEL (avant modification du capital du fonds)	608'031.16	-259'557.24
Utilisation du capital affecté du fonds	-24'200.00	-17'800.00
RÉSULTAT ANNUEL (avant affectation au capital de l'organisation)	583'831.16	-277'357.24
Retrait sur / constitution de la réserve de fluctuations de valeurs	-85'000.00	78'000.00
Dépôt/prélèvement sur les réserves libres legs	-495'000.00	200'000.00
BÉNÉFICE ANNUEL	3'831.16	642.76

Compte de l'évolution du capital au 31 décembre 2019

Compte de l'évolution du capital affecté du fonds

	Capital initial	Affectation	Utilisation	Capital final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital du fonds - Court-métrage "Premiers secours"	12'800	0	12'800	0
Capital du fonds - Campagne "Premiers secours"	0	30'000	0	30'000
Capital du fonds - Nouvelle revue spécialisée	10'000	0	0	10'000
Capital du fonds - SWEEPS	10'000	0	0	10'000
Capital du fonds - Projet de migration	0	7'000	0	7'000
Capital lié du fonds	32'800	37'000	12'800	57'000

Compte de l'évolution du capital de l'organisation

	Capital initial	Produits	Affectation externe	Transferts internes	Utilisation	Capital final
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital d'exploitation	645'953			643		646'596
CAPITAL DE BASE	645'953			643		646'596
Réserves libres générales	95'000					95'000
Réserves libres legs	315'000		495'000			810'000
CAPITAL LIBRE	410'000		495'000			905'000
Réserves de fluctuations de valeurs	215'000			85'000		300'000
CAPITAL LIÉ	215'000			85'000		300'000
RÉSULTAT ANNUEL	643		3'831	-643		3'831
Capital de l'organisation	1'271'596	0	498'831	85'000	0	1'855'427

Réserve de fluctuations de valeurs

En raison de la plus-value comptabilisée mais non réalisée des titres de CHF 102 648.–, la réserve de fluctuations de valeurs augmente de CHF 85 000.– et s'établit désormais à CHF 300 000.–. Le montant total de CHF 300'000 au 31.12.2019 correspond à 44.1% des placements financiers. Les risques de marché spécifiques inhérents au portefeuille de titres sont couverts par la réserve de fluctuations de valeurs.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2019

Ligue Suisse contre l'Epilepsie avec siège à Zurich. Association selon l'art. 60 ss du CC.

GRUNDSÄTZE DER RECHNUNGSLEGUNG

Comme pour l'exercice précédent, la Ligue Suisse contre l'Epilepsie présente ses comptes en conformité avec les recommandations fondamentales pour la présentation des comptes RPC 1-6 et RPC 21, le Code suisse des obligations, ainsi que les dispositions statutaires. L'Association suisse de l'Epilepsie (Epi-Suisse) est à considérer comme organisation proche.

Principes d'évaluation appliqués et explications relatives aux positions du bilan et du compte d'exploitation

BILAN

Liquidités

Les liquidités se composent des avoirs en caisse, des comptes de chèques postaux, de placement et d'épargne. Les liquidités sont placées en francs suisses et évaluées à leur valeur nominale.

Créances sur livraisons et prestations

Les créances s'élèvent à CHF 38'834.10.

Le risque de perte latente est couvert par un ducroire de CHF 25 000.–.

Autres créances à court terme

L'impôt anticipé à recouvrer s'établit à CHF 1'745.03

Actifs de régularisation

Cette position contient des factures déjà payées qui concernent l'exercice 2020.

Placements financiers / titres

	Ex.précéd. (en CHF)		Année 2019	
Obligations en CHF	155'415	11.3%	159'667	8.1% ¹⁾
Obligations en monnaies étrangères	0	0.0%	0	0.0%
Fonds en actions	413'159	30.0%	520'935	26.4%
Valeur comptable au 31 décembre	568'574	41.3%	680'602	34.5%

1) en % du total du bilan

Les titres sont évalués aux valeurs du marché. Les gains/pertes réalisés et non réalisés ont été comptabilisés et intégrés aux résultats.

Immobilisations corporelles meubles

Aucun investissement à valeur ajoutée n'a été effectué, raison pour laquelle nous renonçons à établir un inventaire des placements. La valeur à neuf assurée des immobilisations corporelles meubles est de CHF 60'000.

Obligations résultant de livraisons et de prestations

Il existe des obligations à court terme d'un montant de CHF 5'067.25 envers Epi-Suisse.

Les obligations à court terme envers des tiers se chiffrent à CHF 47'452.77.

Compte de régularisation passif

Il s'agit de la régularisation des charges pour l'exercice 2019.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2018/ suite

COMPTE D'EXPLOITATION	2019	Ex. précéd.
<i>Produit direct des projets</i>	CHF	CHF
Manifestations d'information	10'400.00	20'600.00
Encouragement de la recherche	11'195.00	2'034.20
Congrès scientifique annuel	12'552.29	0.00
Projets spéciaux	4'000.00	12'000.00
Formation des collaborateurs de soc. pharmaceutiques	3'250.00	3'750.00
Produit général des projets	18'000.00	8'000.00
	59'397.29	46'384.20
<i>Charges directs des projets</i>		
Journée de l'Épilepsie	8.80	3'158.17
Manifestations d'information	9'336.55	15'442.07
Encouragement de la recherche	38'018.95	26'903.69
Congrès scientifique annuel	1'463.38	1'235.24
Projets spéciaux	32'396.12	34'068.62
Journée des patients	2'438.60	1'444.65
Formation des collaborateurs de soc. pharmaceutiques	2'082.00	3'041.00
SERENE (Swiss Epilepsy Research Network)	66.00	0.00
	85'810.40	85'293.44
Les charges « Projets spéciaux » se répartissent comme suit durant l'année 2019 :		
Général	10'151.66	
Projet migrants	6'755.66	
Court-métrage "Premiers secours"	15'488.80	
<i>Produit des prestations</i>		
Vente d'imprimés/médias	30.00	45.00
Annonces dans "L'Epileptologie"	8'500.00	29'500.00
Produit "calendrier Hallwag"	62'743.85	57'410.65
Ajustement du du croire	0.00	-25'000.00
	71'273.85	61'955.65
<i>Dons reçus</i>		
Dons libres issus de		
Dons, donations	10'965.69	12'507.37
Legs, successions	533'822.45	49'328.00
Sollicitation propre des fondations donatrices	124'000.00	46'000.00
Dons à but précis	5'000.00	10'000.00
	673'788.14	117'835.37
<i>Autres produits d'exploitation</i>		
Contributions des hôpitaux	11'250.00	11'250.00
	11'250.00	11'250.00
<i>Informations sur l'épilepsie, revue spécialisée</i>		
Revue spécialisée "Epileptologie"	12'393.02	60'056.19
Informations sur l'épilepsie	8'696.10	8'696.14
Calendrier Hallwag	0.00	765.86
	21'089.12	69'518.19

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2019/ suite

Collecte de fonds	2019	Ex. Précéd.
Recettes publipostage direct	460'967.81	435'595.79
Charges publipostage direct	-360'481.48	-352'011.67
Résultat publipostage direct	100'486.33	83'584.12

Kommunikationsaufwand

Site Web / mise en page	10'152.50	3'611.66
Imprimés d'information	3'737.45	9'042.88
Frais de représentation	0.00	538.50
Epilepsie News	0.00	26'464.47
Contributions aux colloques	0.00	80.00
Participation aux congrès	49.00	946.05
Conférence de l'association, commissions	0.00	932.20
Veille médiatique	1'718.05	1'680.60
Charges	15'657.00	43'296.36

Résultat financier

Résultat financier des liquidités et titres	7'475.39	7'548.74
Frais bancaires	-6'534.76	-6'744.79
Gains / pertes de change non réalisés sur les titres	102'647.61	-78'578.00
Résultat	103'588.24	-77'774.05

Frais de personnel

Les frais de personnel portent sur 3 personnes (direction, administration, commandes) réunissant entre elles 2.0 postes à temps complet à la fin d'année.

Les charges pour les assurances sociales et la formation continue sont comprises dans les frais de personnel. Les frais de déplacement et de repas s'élèvent à CHF 96.10.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2019/ suite

Prestations non rémunérées

Le comité a été remboursé de ses frais réels. Il se compose de 13 membres à la fin d'année. Il supervise la direction et définit les objectifs de long terme. Cet organe dirigeant se réunit au moins deux fois par an (3 fois en 2018). Les membres du comité fournissent aussi d'autres prestations à titre bénévole telles que renseignements, expertises et consultations. Il convient en outre de mentionner les prestations fournies gratuitement par des membres de la Ligue contre l'Epilepsie

Travail du comité, total

Réunions / préparation des réunions	250 heures
Réponse aux questions d'ordre médical, décisions par correspondance, rédaction de dépliants d'information, etc.	240 heures

Comité et autres activités bénévoles dans les commissions, total

Réunions, décisions par correspondance, autres tâches (p. ex. travail de jury pour des prix, révision de directives)	250 heures
#####	
Présidence (en sus du travail au sein du comité et des commissions)	
Discussions et clarifications avec le secrétariat, préparation du congrès annuel, travail avec les médias, délégations aux congrès internationaux, correspondance avec l'ILAE (International League Against Epilepsy)	340 heures

Conférenciers lors de manifestations de la ligue (honoraires forfaitaires de CHF 250), charge de travail supplémentaire bénévole pour la préparation d'environ 15 exposés au total	125 heures
--	------------

Rédaction d'articles pour la revue spécialisée Epileptologie	95 heures
--	-----------

#####

Total environ	1300 heures
----------------------	--------------------

En admettant un tarif horaire de CHF 150, cela représente une valeur de CHF 195'000.

Le salaire brut de la direction pour l'exercice 2018 s'élève à CHF 119'613.00.

Transactions avec des organisations proches

Les transactions ci-après ont eu lieu avec l'Association suisse de l'Epilepsie (Epi-Suisse) pendant l'exercice considéré:

	<u>2019</u>	<u>Ex. précéd.</u>
<u>Paiements à Epi-Suisse</u>	CHF	CHF
Loyer	22'140.00	19'737.00
Cotisation de membre	200.00	200.00
	<u>22'340.00</u>	<u>19'937.00</u>
<u>Paiements d'Epi-Suisse</u>		
Cotisation de membre	100.00	100.00
	<u>100.00</u>	<u>100.00</u>

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement majeur survenu après la date du bilan et susceptible d'influencer les comptes 2019 n'est connu.